

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 336-CX-1441

concernant l'embauche d'un psychologue et agent de stage à la Clinique de psychologie au Département de psychoéducation et de psychologie

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le lundi 12 avril 2010 à 11 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la création, le 1^{er} février 2010, d'un poste de psychologue et agent de stage affecté à la Clinique de psychologie au Département de psychoéducation et de psychologie (résolution 339-CA-5108);

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Michel Roy à titre de psychologue et agent de stage affecté à la Clinique de psychologie au Département de psychoéducation et de psychologie, à compter du 13 avril 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de monsieur Michel Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 336-CX-1442

concernant une entente de copropriété et de gestion de propriété intellectuelle

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le lundi 12 avril 2010 à 11 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la Politique et règles en matière de gestion de la propriété intellectuelle;

ATTENDU que les travaux de recherche menés par le professeur Stéphane Bouchard et son équipe ont conduit à une déclaration d'invention laquelle pourrait être valorisée;

ATTENDU qu'il y a lieu de convenir du partage des redevances qui pourraient découler de la valorisation de cette invention à laquelle des employés ont aussi participé;

ATTENDU le projet d'entente qui a été discuté avec le professeur Bouchard;

ATTENDU les explications et la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche afin de signer l'entente de copropriété et de gestion de propriété intellectuelle telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 336-CX-1443

concernant le renouvellement de l'adhésion de l'Université du Québec en Outaouais à la société de valorisation Gestion Valéo

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le lundi 12 avril 2010 à 11 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU l'aide financière accordée à l'UQO par le gouvernement du Québec pour couvrir les coûts d'adhésion à une société de valorisation;

ATTENDU que la société de valorisation Gestion Valéo a offert des services satisfaisants pour la période initiale de 2008-2010;

ATTENDU les trois projets d'amendement de convention;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le renouvellement de l'adhésion de l'Université du Québec en Outaouais à la société de valorisation Gestion Valéo, conditionnellement à la confirmation du financement du MDEIE;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ainsi que le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, les trois projets d'amendement, suite à la confirmation du financement du MDEIE;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi dans le cadre régi par ces conventions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 336-CX-1444

concernant l'approbation d'un règlement judiciaire

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le lundi 12 avril 2010 à 11 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

RÉSOLUTION CONFIDENTIELLE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général